

Au pays du camping-car

L'association Au pays du camping-car est une association au sens des articles 60 et suivants du code civil. Elle s'engage pour un plus grand nombre de places de stationnement pour camping-cars et pour de meilleures infrastructures.

Elle soutient les particuliers dans la mise en œuvre de tels projets et conseille les municipalités et les entreprises dans la réalisation de places de parking et d'aires d'accueil.

Par son engagement, l'association souhaite contribuer au développement ordonné de l'essor du camping-car. L'objectif est d'encourager les autorités locales à mettre à la disposition des camping-caristes des sites proches des centres-villes où ils peuvent passer la nuit de manière légale et écologique. Cela peut se faire en levant les interdictions de passer la nuit sur les parkings ou en créant de nouvelles installations, appelées aires d'accueil pour camping-cars, avec des bornes de ravitaillement et de vidange.

L'association n'est pas une initiative pour concurrencer les campings existants, elle contribue à apporter un complément à l'offre touristique d'une région. L'association s'engage à exercer un puissant lobby dans le domaine du camping et des camping-cars.

Adresse	Au pays du camping-car Gärbistrasse 16 CH - 9475 Sevelen +41 81 515 02 81 info@womoland.ch womoland.ch
Fondé	15.5.2020
Membres	plus de 1800 (Camping-carists suisse)
Répertoires des aires	plus de 300 légal et public
Projet réussi	Camping-car Gourmand avec 170 auberges participantes pendant le gastro-lockdowns

Des principes:

La tâche que nous nous fixons

Rendre la Suisse accueillante et attrayante pour le tourisme en camping-car.

Comment y arriver?

En soutenant les communes, les collectivités publiques et les entités privées dans la conception et la réalisation de places et aires de stationnement ainsi que leurs infrastructures, destinées aux camping-cars.

Le sens de notre engagement

Poussés par plus de 1'800 membres qui partagent notre vision et nos loisirs mobiles, nous voulons réaliser notre tâche dans le respect de la nature et de l'environnement.